

Contrat de formation en distanciel



ACADÉMIE HORIZON
ÉCOLE DE SOPHROLOGIE
NELLY G.

Entre les soussignés :

L'organisme de formation :

Académie Horizon – École de Sophrologie Nelly G.

Représentée par : Nelly Guertin, Sophrologue certifiée

Adresse : 31 allée des Camélias - 79370 Celles sur Belle

Email : contact@academiehorizon.fr

Téléphone : 06.71.14.38.79

SIRET : 90275500800015

Et :

Le stagiaire :

Toute personne physique s'inscrivant à la formation via la plateforme en ligne Systeme.io.

Le stagiaire est identifié par les informations renseignées lors de son inscription (nom, prénom, adresse email), ci-après dénommé « le stagiaire ».

Il est convenu ce qui suit :

1. Objet du contrat

Le présent contrat est établi conformément aux articles L6353-3 à L6353-7 du Code du travail.

Il a pour objet de définir les modalités de participation du stagiaire à la formation :

« Devenir Sophrologue certifié(e) – Formation à distance »

2. Nature et caractéristiques de la formation

- La formation vise à permettre au stagiaire de :

Acquérir les compétences fondamentales en sophrologie

Savoir créer et animer des séances

Construire des protocoles d'accompagnement adaptés

Développer une posture professionnelle

Créer et développer une activité de sophrologue

Contrat de formation en distanciel



ACADÉMIE HORIZON
ÉCOLE DE SOPHROLOGIE
NELLY G.

3. Contenu de la formation :

- La formation comprend notamment :

18 modules de formation

29 vidéos pédagogiques

Plus de 220 pages de supports

Des exercices pratiques

Des évaluations (quiz et écrits)

Un accompagnement pédagogique personnalisé

4. Modalités de formation :

La formation est réalisée exclusivement à distance via une plateforme en ligne accessible 24h/24.

- Accès individuel et sécurisé
- Progression à son rythme
- Supervisions avec la formatrice à chaque fin d'évaluation
- Durée indicative : entre 6 mois et 12 mois (ou plus selon le rythme du stagiaire)

⚠ Toute inscription engage le participant sur la totalité de la formation en terme de paiement.

Tout retard de paiement pourra entraîner la suspension de l'accès à la formation.

5. Modalités d'évaluation

La validation de la formation repose sur :

- La réalisation des exercices demandés
- La réussite aux évaluations (note minimale de 12/20)
- La rédaction d'un mémoire (minimum 20 pages) basé sur un accompagnement réel (note minimale de 12/20)

Une attestation de formation est délivrée en fin de parcours.

Contrat de formation en distanciel



ACADÉMIE HORIZON
ÉCOLE DE SOPHROLOGIE
NELLY G.

6. Modalités d'inscription et accès :

L'inscription s'effectue en ligne via la plateforme Systeme.io.

L'accès à la formation est effectif après :

- La validation du paiement
- L'acceptation du présent contrat et des conditions générales de vente

Les identifiants de connexion sont transmis par email.

7. Durée d'accès :

Le stagiaire bénéficie d'un accès à la formation pendant une durée illimitée.

8. Prix et modalités de paiement :

Le prix de la formation est fixé à : 1280 euros TTC

Modalités possibles :

- Paiement en une fois soit 1280 euros TTC
- Paiement en plusieurs fois (en 2 fois soit 2 x 650€/mois avec un 1er paiement à l'inscription et le 2e paiement le mois suivant ou en 3 fois soit 3 x 450€/mois avec un 1er paiement à l'inscription et les 2e et 3e paiements les 2e et 3e mois suivants).

9. Délai de rétractation :

À compter de son inscription, le stagiaire dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation.

Si l'accès à la formation a commencé avant la fin du délai de rétractation, et avec l'accord du stagiaire, ce droit peut être limité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Conditions d'abandon :

En cas d'abandon de la formation :

- Les sommes déjà versées restent acquises
- Les échéances restantes restent dues sauf cas de force majeure dûment justifié

11. Engagements du stagiaire :

Le stagiaire s'engage à :

- Suivre la formation avec sérieux
- Réaliser les exercices et évaluations
- Respecter les règles d'utilisation de la plateforme
- Ne pas diffuser les contenus de formation

Contrat de formation en distanciel



ACADÉMIE HORIZON
ÉCOLE DE SOPHROLOGIE
NELLY G.

12. Propriété intellectuelle :

Les contenus pédagogiques (vidéos, supports, documents) sont protégés par le droit d'auteur.

Toute reproduction, diffusion ou utilisation non autorisée est interdite.

13. Données personnelles :

Les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion de la formation. Le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données

14. Signature électronique :

La validation de l'inscription en ligne, incluant :

- le renseignement des informations personnelles
- le paiement
- l'acceptation du présent contrat via une case à cocher vaut signature électronique du présent contrat et engagement ferme du stagiaire

15. Litiges

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité.

À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège de l'organisme de formation.

Fait en ligne

Le présent contrat est réputé conclu à la date de validation de l'inscription par le stagiaire.

Signature de l'organisme de formation

Académie Horizon – Ecole de Sophrologie Nelly G.
Nelly Guertin, formatrice